

GRAND SUD

Toulouse. Six cents avocats d'affaires en congrès jusqu'à demain. En débat: la création d'une profession unique du droit.

Plaidoyer pour la réforme

Jamais un congrès de l'association des avocats conseils d'entreprises (ACE) n'avait connu un tel succès! Près de 600 participants ont en effet répondu présents hier au centre de congrès Pierre-Baudis à Toulouse pour le coup d'envoi de 17^e congrès placé sous le thème de l'innovation.

Voilà douze ans que l'ACE n'avait pas fait étape à Toulouse. La forte affluence peut s'expliquer par l'actualité brûlante de la profession. En effet, Jean-Michel Darrois qui a remis un rap-

La forte affluence pour ce 17^e congrès des avocats d'affaires s'explique en partie par l'actualité brûlante de la profession.



Jean-Michel Darrois a défendu ses propositions sur la création d'une grande profession du droit. Photo DDM Nathalie Saint-Affre

port au président de la République sur la profession unique du droit était présent et a expliqué les difficultés qui se dressent face au projet de fusionner les professions d'avocat et de notaire. Sujet ô combien sensible entre les deux professions du droit.

« Il est encore trop tôt pour réaliser un tel rapprochement » a expliqué le célèbre avocat. Prudence toute politique dont ne s'est pas embarrassé Thierry Wickers, le président du Conseil national des Barreaux (CNB). « En France, nous vivons une exception où les no-

taires et les experts-comptables bénéficient d'un monopole leur permettant d'accéder de manière privilégiée à un marché. Celui des particuliers pour les notaires, celui des entreprises pour les experts comptables » a lancé M^r Wickers. Il a aussi rappelé qu'à l'image du nombre de chauffeurs de taxis, le nombre de notaires n'avait pas évolué depuis le début du siècle. « Huit mille notaires génèrent un bénéfice équivalent à celui de 50 000 avocats » a-t-il illustré.

Dans une ouverture sous la forme de fiction juridique, le président de l'ACE Midi-Pyrénées, Jean-Pascal Couturier, a lui aussi plaidé pour un rapprochement des deux professions. Mais la représentante de la Chancellerie qui représentait la garde des Sceaux Michèle Alliot-Marie n'a pas rassuré les avocats d'affaires sur un rapide rapprochement des professions de notaires et d'avocats, se bornant à énoncer des nouveautés techniques pour l'exercice de la profession. De son côté le bâ-

tonnier François Axisa dont l'Ordre (1 200 avocats à Toulouse) a aidé à l'organisation du congrès a profité du thème de cette rencontre (l'innovation) pour encourager ses confrères à « innover au service du client, des confrères et de la Justice ». Deux jours de travaux sont donc engagés sous la houlette de M^r Thierry Carrère, ancien bâtonnier de Toulouse, qui fera la synthèse de toutes les réflexions en tant que rapporteur du congrès.

Gil Bousquet



Autour de Marie-France Marchand-Baylet, présidente de la Fondation La Dépêche, le président Sire, le doyen Beignier, le bâtonnier Carrère et Jean-Michel Darrois.

Photo Fondation La Dépêche, Michel Labonne

L'avenir du droit en débat

Quel meilleur lieu peut accueillir un débat sur l'avenir des professions du droit que l'université de Toulouse ? La création de la faculté de droit toulousaine remonte à 1229 comme l'a rappelé avec malice son doyen, Bernard Beignier. Avec le président Bruno Sire, ils ont accueilli hier un débat proposé par la Fondation La Dépêche. Sa présidente Marie-France Marchand-Baylet avait invité Jean-Michel Darrois à débattre du rapport que sa commission a remis avant l'été au Président Nicolas Sarkozy.

Et dès qu'on parle d'avenir dans des professions dont l'histoire est déjà riche, les débats sont passionnés. Le jeu de questions réponses entre Jean-Michel Darrois aux idées claires tournées vers demain, et les professionnels toulousains, a donné lieu à de vrais échanges. Les attaques n'étaient pas toujours feutrées tant, notamment, le projet de permettre aux avocats de contresigner des actes pour leur

donner plus de valeur, provoque la colère des notaires. Du coup, cette idée mettrait presque de côté toutes les autres propositions. M^r Darrois est le premier à le regretter. Devant les juristes de demain, ceux à qui la Fondation La Dépêche consacre ses efforts, cet avocat d'affaires a rappelé un constat : « Le droit n'a pas assez d'importance dans notre société et les professionnels pas assez d'influence ».

Pas de provocation dans ces propos mais la volonté d'inciter toutes les professions du droit, du notaire au juge, de l'avocat à l'expert-comptable à gagner plus de place dans la vie civile et dans celle de l'entreprise. Pas pour augmenter le contentieux « mais pour développer le conseil », plaide M^r Darrois. Et pour que cela fonctionne mieux, il milite au nom de sa commission pour une formation commune de toute la profession. Une question qui mériterait à elle seule un vaste débat.

J. C.

Placement d'avenir.

Vito. 16.990€^{HT*}

● Prime à la casse 1.000€^{TTC}



Mercedes-Benz

Garantie
3 ans*

Robuste, performant, endurant, économique, plus qu'un utilitaire, le Vito est un placement d'avenir. Sûr de ses qualités, Mercedes-Benz le garantit 3 ans pour vous faire bénéficier en toute sérénité d'un coût d'exploitation réduit, de son confort d'utilisation et de la sécurité Mercedes-Benz de série (ADAPTIVE ESP®, ABS, freinage

d'urgence BAS, antipatinage ASR, airbag conducteur, régulateur/limiteur de vitesse TEMPOMAT).

Retrouvez le distributeur Mercedes-Benz Utilitaires le plus proche de chez vous sur www.mercedes-benz.fr ou au [N°Azur 0 810 777 333](tel:0810777333)

*Offre réservée aux professionnels, hors ventes groupées, loueurs, taxi, véhicule de secours ou de compétition, auto-école. TVA en vigueur en sus. Prix hors taxe conseillé clé en main au 1er juillet 2009 pour un Vito entreprise Mercedes-Benz compact 109 Cdi 2,7t équipé de deux sièges standard et du trefilet (bombe anti-crevaisson, compresseur), hors prime à la casse de 1000€TTC pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans. Le contrat de garantie Advance (3 ans - 120.000 kms à compter de la 1ère mise en circulation) doit être souscrit entre la date de livraison du Vito Mercedes-Benz et le 28ème anniversaire de la date de livraison. Offre valable dans le réseau Mercedes-Benz participant à l'opération pour tout Vito Mercedes-Benz commandé et livré avant le 31/12/2009. Modèle présenté de couleur jaune Mellite MB1247. Mercedes-Benz France. Siren 622 044 287 RCS Versailles.